

# PROGRAMME NATIONAL DE PILOTAGE DE LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS ATOS ET ITRF DES SERVICES DÉCONCENTRÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - DPMA ANNÉE 2003-2004

---

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie  
et au directeur de l'académie de Paris*

---

■ La décentralisation et la modernisation de l'État sont les deux grands chantiers nationaux que la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration est chargée de mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs du système éducatif. Ils impliquent de mener une réflexion commune sur de nouveaux modes de pilotage, de management et de gestion des ressources humaines.

La mission de la formation se situe dans ces perspectives. Elle doit préparer les personnels à inscrire leur action dans le cadre d'un système en évolution.

La réforme constitutionnelle sur l'organisation décentralisée de la République, a permis de définir de premières orientations, particulièrement en ce qui concerne l'éducation nationale. Elles prolongent un processus qui a débuté dans les années 80, lorsque les régions et les départements ont reçu la propriété et la responsabilité de l'entretien des locaux des collèges et des lycées.

Pour accompagner ces transferts de personnels et permettre aux agents concernés (les TOS : personnels Techniciens, Ouvriers et de Service) de réussir leur intégration au sein des différentes collectivités territoriales, le présent programme national de pilotage prévoit un important dispositif d'information et de formation d'équipes ressources académiques, en étroite collaboration avec le Centre national de la fonction publique territoriale et en partenariat avec d'autres directions de l'administration centrale. L'enjeu est d'importance puisqu'il s'agit de garantir à ces personnels le meilleur accueil possible dans leurs nouvelles unités de gestion alors même qu'ils demeurent membres de la communauté éducative, indispensables au bon fonctionnement des établissements.

Dans le même temps, tous les acteurs du service public doivent relever un défi majeur : la Modernisation des Finances de l'État (projet "MODERFIE"). La direction des personnels, de la modernisation et de l'administration s'est fixé pour objectif de permettre à l'ensemble des personnels concernés d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre des nouvelles règles de la gestion publique. Pour ce faire, elle inscrit son action dans un vaste dispositif interministériel, et agit en partenariat avec la direction de l'encadrement et la direction des affaires financières.

Les modules de formation proposés sur ce thème au cours de l'année scolaire 2003-2004 sont les premiers d'une série qui se déploiera jusqu'en octobre 2005. À cette date, le projet de loi de finances sera pour la première fois présenté et exécuté en intégrant l'ensemble des dispositions de la nouvelle constitution financière. L'implication et la responsabilisation de tous conditionnent la réussite de cette réforme essentielle. La formation jouera pleinement son rôle en contribuant à cette réussite.

L'amélioration du service public de l'éducation nationale passe par un mode de pilotage nouveau : un pilotage partagé, un pilotage négocié. Le pilotage de la formation doit lui aussi pouvoir être décliné à différents niveaux : national, académique, établissement. Le renforcement

des réseaux regroupant des experts et des responsables de formation permettra de tisser des liens solides, fondés sur un diagnostic et des objectifs partagés.

Nous ne pouvons ignorer non plus le départ à la retraite, dans les quelques années à venir, d'un très grand nombre d'agents de l'éducation nationale. Il est grand temps de s'y préparer et de mener ensemble une réflexion approfondie sur la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences. Comment nos métiers doivent-ils évoluer, quelles seront les compétences à développer, comment constituer de véritables viviers de recrutement, quel rôle la formation doit-elle jouer dans ce contexte ? C'est également un thème de travail qui nous mobilisera tout au long de la nouvelle année scolaire qui s'annonce dense et, je le souhaite, très fructueuse pour l'évolution du système éducatif.

Les différents modules de formation portant sur ces thèmes majeurs feront l'objet de courriers qui vous seront adressés au cours de l'année afin de vous informer des contenus, des publics ciblés, des dates et des lieux, dans un souci de plus grande réactivité et d'adaptation des réponses aux préoccupations des personnels. Je vous demande d'apporter un soin tout particulier à la désignation des participants aux dispositifs proposés, en veillant à respecter l'adéquation entre les missions que vous pourrez leur confier au sein de vos académies et les objectifs déterminés pour chacune des formations qu'ils seront amenés à suivre. De même, les formations nationales devront être relayées au niveau académique (notamment au travers des plans académiques de formation), comme au niveau des établissements (par les plans de formation d'établissements et l'intervention de personnes ressources).

Pour le ministre de la jeunesse,  
de l'éducation nationale et de la recherche  
et par délégation,  
Le directeur des personnels, de la modernisation  
et de l'administration  
Dominique ANTOINE

# LISTE DES DISPOSITIFS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2003

PAGE		IDENTIFIANT
16	<b>Thème prioritaire : décentralisation</b> - Accompagnement des TOS dans le cadre de leur transfert aux collectivités territoriales	03NDPM0001
17	<b>Thème prioritaire : modernisation de l'État</b> - Le contrôle de gestion	03NDPM0002
18	<b>Thème prioritaire : pilotage, management et GRH</b> - Accompagnement à la prise de fonction des responsables des services académiques de formation des personnels ATOS (CAFA) - Professionnalisation des responsables de formation des personnels IATOS des établissements d'enseignement supérieur - Réforme des retraites	03NDPM0003  03NDPM0004
25	<b>Adaptation à l'emploi</b> - Conseillers techniques de service médical, infirmier ou social en poste à responsabilité dans les services académiques ou départementaux - Techniciens de l'éducation nationale - Chargés de documentation des services académiques de formation des personnels	03NDPM0005  03NDPM0006 03NDPM0007
26	<b>Actions de formation "hautes technologies de l'informatique" destinées aux personnels informaticiens des services académiques et de l'administration centrale</b> - Les journées techniques, séminaires et conférences - Les dispositifs phares	
34	<b>Actions de formation destinées aux personnels de l'enseignement supérieur (pour information)</b> - Universités d'automne	

# Thème prioritaire : décentralisation

**IDENTIFIANT : 03NDPM0001**

**ACCOMPAGNEMENT DES TOS DANS LE CADRE DE LEUR TRANSFERT  
AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

**Objectifs du dispositif :** Chantier majeur du gouvernement, la décentralisation va se traduire notamment, à l'éducation nationale, par le transfert des personnels TOS aux collectivités territoriales. La réussite de cette opération nécessite l'adhésion de tous les acteurs à cette évolution qualitative qui vise à améliorer la cohérence et l'efficacité du service public en permettant aux responsables de s'exercer au niveau le plus adapté.

**Pilote :** la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

**Nombre de places :** 30

**Durée moyenne estimée :** 2 jours

**MODULE UNIQUE : FORMATION DES RESPONSABLES ACADÉMIQUES DE FORMATION DES  
PERSONNELS ATOS À L'ACCOMPAGNEMENT DES TOS DANS LE CADRE DE LEUR TRANSFERT**

**Objectifs pédagogiques :** Permettre aux responsables de CAFA de mettre en œuvre des dispositifs académiques de formation pour accompagner les personnels TOS dans le cadre de leur transfert aux collectivités territoriales.

**Public cible :** Responsables de CAFA.

**Forme/Modalités :** Stage présentiel.

**Responsable pédagogique :** mission de la formation de la DPMA.

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 30

**Durée en heures :** 12

**Organisation prévisionnelle :** fin 2003 ou début 2004.

# Thème prioritaire : modernisation de l'État

IDENTIFIANT : 03NDPM0002

LE CONTRÔLE DE GESTION

**Objectifs du dispositif :** Renforcer la fonction de contrôleur de gestion en académie et développer culture et pratiques du contrôle de gestion dans les services.

**Pilote :** la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration

**Candidatures en académie avant le 12 septembre 2003**

**Nombre de places :** 36

**Durée moyenne estimée :** 3 jours

## MODULE UNIQUE

**Objectifs pédagogiques :** Développer les aptitudes des contrôleurs de gestion à :

- concevoir une démarche globale de contrôle de gestion en académie ;
- la faire partager ;
- la mettre en œuvre ;
- transférer les compétences nécessaires aux acteurs académiques concernés.

**Contenu :**

Formation à la conduite de projet appliquée au développement du contrôle de gestion, s'appuyant sur des situations ou des cas proposés par les participants.

**Public cible :** contrôleurs de gestion académiques.

**Forme/Modalités :** Stage présentiel.

**Responsables pédagogiques :** mission de la formation et département de la modernisation de la DPMA.

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 36

**Durée en heures :** 18

**Organisation prévisionnelle :** dernière semaine de septembre 2003.

# Thème prioritaire : pilotage, management et GRH

**IDENTIFIANT : 03NDPM0003**

**ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE FONCTION DES RESPONSABLES DES SERVICES ACADÉMIQUES DE FORMATION DES PERSONNELS ATOS (CAFA)**

**Objectifs du dispositif :** Permettre aux responsables académiques de la formation des personnels ATOS de mener à bien la mission qui leur est confiée, tant dans le domaine de l'ingénierie de formation, que dans celui du pilotage, de la gestion, de l'animation et du management d'équipe. Ce dispositif est conçu de façon à proposer des parcours de formation individualisés, tenant compte des besoins et des acquis de chacun des personnels concernés.

**Pilote :** la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

**Candidatures en académie avant le 12 septembre 2003**

**Nombre de places offertes :** 20

**Durée moyenne estimée :** 7 jours

## MODULE 1 : OBLIGATOIRE

### Objectifs pédagogiques :

- 1) Construction des parcours individualisés
- 2) Évolutions de la formation continue : comment bâtir un plan de formation et se doter d'outils permettant un pilotage académique de la formation des personnels.

### Contenu :

- Entretiens individuels menés sur la base de fiches de mission élaborées par les secrétaires généraux d'académie. Ces entretiens ont pour objectif la construction du parcours de formation que le stagiaire devra suivre dans le cadre de cet accompagnement à la prise de fonction et la mise en place d'un tutorat.
- La formation continue : élément clé d'accompagnement du changement. Dans un contexte de forte évolution du système éducatif et de transformations profondes des métiers exercés par les personnels ATOS, quel rôle doit jouer la formation continue.
- Le plan académique de formation, traduction des politiques nationale et académique : son élaboration, son suivi, son évaluation.
- L'outil de pilotage et de gestion de la formation : GAIA. Les concepts et l'utilisation pour un pilotage optimisé.

**Public cible :** responsables de CAFA nouvellement nommé

**Forme/modalités :** stage présentiel

**Responsables pédagogiques :** mission de la formation de la DPMA et responsables de CAFA confirmés.

**Nombre de participants :** 20

**Durée en heures :** 18

**Organisation prévisionnelle :** 2ème semaine d'octobre 2003 à Paris

### MODULE 2 : NÉGOCIÉ

**Objectifs pédagogiques :** L'ingénierie de formation : du recueil des besoins à l'évaluation du plan de formation.

**Contenu :**

- Analyser la demande, la situation, l'environnement.
- Identifier le problème posé et formuler un diagnostic.
- Élaborer le cahier des charges du dispositif de formation.
- Construire le dispositif en conformité avec le cahier des charges et planifier sa réalisation.
- Piloter le dispositif (tableaux de bord, communication).
- Contrôler l'exécution.
- Évaluer et réguler.
- Mesurer les effets et les résultats.

**Public cible :** responsables de CAFA nouvellement nommé.

**Forme/modalités :** stage présentiel.

**Responsables pédagogiques :** mission de la formation de la DPMA et responsables de CAFA confirmés.

**Nombre de participants :** 20

**Durée en heures :** 12

**Organisation prévisionnelle :** 2ème semaine de décembre 2003 à Paris.

### MODULE 3 : NÉGOCIÉ

**Objectifs pédagogiques :** La gestion administrative et financière de la formation continue.

**Contenu :**

Gestion administrative : organisation des dispositifs

- élaborer un calendrier, un plan de travail ;
- définir et faire respecter les critères de qualité concernant l'accueil : installations, locaux, conditions matérielles ;
- gérer les convocations et les ordres de mission ;
- déterminer les conditions financières : rémunérations, remboursements des frais, etc...

Gestion financière :

- connaître les principes de comptabilité publique (modernisation des finances de l'état) ;
- élaborer le budget et mettre en place des outils de suivi (à l'aide des applications informatiques GAIA et Khéops) ;
- procéder à la liquidation des dépenses engagées en respectant la réglementation.

**Public cible :** responsables de CAFA nouvellement nommé.

**Forme/modalités :** stage présentiel.

**Responsables pédagogiques :** mission de la formation de la DPMA et responsables de CAFA confirmés.

**Nombre de participants :** 20

**Durée en heures :** 12

**Organisation prévisionnelle :** dernière semaine de janvier 2004 à Paris.

**MODULE 4 : NÉGOCIÉ**

**Objectifs pédagogiques :** Le rôle et la place de la formation continue dans une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

**Contenu :**

- Compétences individuelles et compétences collectives.
- Référentiels “métiers” et référentiels de formation.
- Les situations formatives et la prise en compte des acquis de l'expérience.
- La place de la formation dans la constitution de “viviers” de recrutement.

**Public cible :** responsables de CAFA nouvellement nommé.

**Forme/modalités :** stage présentiel.

**Responsables pédagogiques :** mission de la formation de la DPMA et responsables de CAFA confirmés.

**Nombre de participants :** 20

**Durée en heures :** 12

**Organisation prévisionnelle :** 3ème semaine de mars 2004 à Paris

**MODULE 5 : NÉGOCIÉ**

**Objectifs pédagogiques :** Le rôle de manager du responsable de CAFA : gérer et animer une équipe. Mettre en place un plan de communication.

**Contenu :**

- Élaboration d'outils de GRH : fiches de postes, fiches-métiers, référentiels,...
- Techniques d'entretiens professionnels et d'animation de réunions.
- Les plans de communication internes et externes.

**Public cible :** responsables de CAFA nouvellement nommé.

**Forme/modalités :** stage présentiel.

**Responsables pédagogiques :** mission de la formation de la DPMA et responsables de CAFA confirmés.

**Nombre de participants :** 20

**Durée en heures :** 12

**Organisation prévisionnelle :** 2ème semaine de mai 2004 à Paris.

PROFESSIONNALISATION DES RESPONSABLES DE FORMATION  
DES PERSONNELS IATOS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

**Objectifs du dispositif :**

- Améliorer le pilotage de la formation continue des personnels IATOS dans les établissements.
- Aider les responsables de formation continue dans leur rôle de conseil en formation des personnels en fonction dans les établissements d'enseignement supérieur.

**Pilote :** la direction des personnels, de la modernisation et de l'administration.

**Campagne d'inscription :** selon modalités définies lors de l'appel à candidatures auprès des établissements d'enseignement supérieur.

**Nombre de places :** 32

**Durée moyenne estimée :** 5 jours

**MODULE 1 : CONSEILLER EN FORMATION**

**Objectifs pédagogiques :** Les responsables de formation continue des personnels sont amenés à conseiller de plus en plus les agents sur leur parcours ou itinéraire professionnel, à analyser les attentes, à évaluer les acquis, les niveaux et les potentialités. Ils aident également les chefs de service à proposer des formations pour la professionnalisation de leurs personnels. La formation a pour objectifs de :

- savoir intégrer la dimension de conseil en formation dans les missions du responsable de formation continue des personnels ;
- donner les outils au responsable de formation pour assumer et optimiser son rôle de conseiller en formation dans un établissement d'enseignement supérieur.

**Contenu :**

Le stage se déroulera autour de trois axes :

**1) Éléments de réflexions**

- Les différents objectifs possibles d'une formation pour un agent ou un service.
- Le rôle de conseiller en formation.
- Le bilan de compétences et le bilan professionnel.
- Les référentiels de métiers.

**2) Les connaissances nécessaires**

- connaissance de l'environnement professionnel et socio-économique (privé et public)
- connaissance de la législation du travail
- connaissance des outils et réseaux à disposition :
- . outils : documentation, supports informatisés.....
- . réseaux : centre de ressources, associations professionnelles....

**3) Les techniques à acquérir**

- Connaissance de soi :
- . pour mieux contrôler ses émotions ;
- . pour être disponible et être à l'écoute des autres ;
- . pour mieux écouter et respecter les projets d'autrui.
- Techniques d'évaluation :
- . permettant de mieux évaluer, lors de l'entretien, les capacités des individus à entreprendre et suivre une formation ;
- . permettant de mieux repérer les savoir-faire des individus. ;
- . permettant de mieux évaluer les acquis professionnels ;
- . permettant de mieux orienter et conseiller.

**MODULE 1 : CONSEILLER EN FORMATION (suite)**

- Techniques de diagnostic :
  - . permettant de mieux analyser avec discernement et recul une situation, un problème ;
  - . permettant de mieux discerner ce qui relève d'autres compétences ;
  - . permettant de mieux analyser la nature du besoin en formation.
- Techniques de communication :
  - . pour mieux s'adapter à des publics variés pour établir un dialogue ;
  - . pour mieux activer les motivations des individus.

**Public cible :** Responsables ou personnes en charge de la formation continue des personnels dans les établissements d'enseignement supérieur.

**Forme/Modalités :** Stage présentiel

- Exposés, débats pour les deux premiers thèmes.
- Exposés, débats, mises en situation pour le troisième thème.
- Supports : documents écrits et audiovisuels, brochures, dépliant, cd rom, internet.

**Responsables pédagogiques :** mission de la formation de la DPMA et université organisatrice.

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** effectif maximum par groupe : 12 personnes.

**Durée en heures :** 18

**Session :**

**Dates :** trois journées à déterminer au 1er trimestre 2003-2004.

**Lieu :** Université de Franche-Comté Besançon.

**MODULE 2 : PILOTER L'ACTIVITÉ DE FORMATION**

**Objectif pédagogique :**

- Savoir reconnaître et sélectionner les indicateurs pertinents pour suivre l'activité de formation et les intégrer dans une démarche qualité.
- Maîtriser la méthodologie de construction d'un tableau de bord de la formation.
- Optimiser les outils de pilotage et de contrôle de l'activité formation.
- Maîtriser la gestion financière : budget prévisionnel, arbitrages budgétaires, bilan financier...
- Savoir rendre compte de l'activité formation à travers un rapport d'activité ou un bilan social.

**Contenu :**

**1) De l'intérêt d'un tableau de bord**

- intégration des dimensions politique, administrative, technique, logistique, budgétaire... de la formation dans une démarche qualité ;
- lisibilité de l'activité formation ;
- pilotage au quotidien.

**2) Processus d'élaboration d'un tableau de bord de la formation**

- les concepts : critères, indicateurs, captage, mesure, etc.
- la méthodologie d'élaboration ;
- la maintenance et le suivi ;
- le contrôle de cohérence et de pertinence ;
- les adaptations nécessaires.

**3) Gestion financière de la formation**

- les modes de financement ;
- l'établissement d'un budget prévisionnel ;
- l'évaluation du ratio coût/pertinence d'une action de formation, et les arbitrages nécessaires ;
- les éléments d'analyse d'un bilan financier.

**4) Rendre compte de l'activité formation**

- le rapport d'activité ;
- le volet formation du bilan social.

**Public cible :** responsables ou personnes en charge de la formation continue des personnels dans les établissements d'enseignement supérieur.

**Forme/Modalités**

Alternance :

- d'apports théoriques ;
- de résolution collective de cas concrets ;
- d'échanges d'expériences.

**Responsables pédagogiques :** mission de la formation de la DPMA et université organisatrice

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** effectif maximum par groupe : 20 personnes.

**Durée en heures :** 12

**Session :**

**Dates :** deux journées à déterminer au 1<sup>er</sup> trimestre 2003-2004.

**Lieu :** Université de Nice Sophia-Antipolis.

**IDENTIFIANT : 03NDPM0004**

**RÉFORME DES RETRAITES**

**Objectifs du dispositif :** S'approprier la réforme des retraites et ses décrets d'application, afin que les services des pensions soient en mesure de les mettre en oeuvre dans les meilleurs délais.

**Pilotage :** la mission de la formation de la DPMA et le bureau DPMA C3.

**Nombre de places :** 250

**Durée moyenne estimée :** 2 jours

**MODULE UNIQUE : LA RÉFORME DES RETRAITES - MISE EN ŒUVRE**

**Objectifs pédagogiques :**

Présentation de la réforme (service des pensions de l'éducation nationale).  
Mise en œuvre pratique.

**Contenu :**

- Présentation.
- Le dossier.
- Les procédures.
- Information des futurs retraités.

**Public cible :** les responsables des services académiques de pensions, ceux des Inspections académiques, ceux des établissements de l'enseignement supérieur, les gestionnaires des bureaux de personnels du ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche et du ministère des sports concernés par les dossiers de pension.

**Forme/Modalités :** regroupement en 3 centres interacadémiques.

**Responsable pédagogique :** bureau DAFE3

**Module obligatoire**

**Nombre de participants :** 250

**Durée en heures :** 12 heures

**Session : 1**

**Groupe Nord et DOM :** Amiens, Caen, Créteil, Guadeloupe, Guyane, Lille, Martinique, Paris, Rennes, Réunion, Rouen et Versailles.

**Dates :** entre le 15 octobre et le 15 novembre 2003

**Lieu :** Paris

**Session : 2**

**Groupe Ouest :** Bordeaux, Limoges, Nantes, Orléans-Tours, Poitiers et Toulouse.

**Dates :** entre le 15 octobre et le 15 novembre 2003

**Lieu :** Bordeaux

**Session : 3**

**Groupe Est :** Aix-Marseille, Besançon, Clermont-Ferrand, Corse, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nice, Reims et Strasbourg.

**Dates :** entre le 15 octobre et le 15 novembre 2003

**Lieu :** Nice

# Adaptations à l'emploi

Ces dispositifs ne concernent que les personnels nouvellement nommés à des emplois dont le nombre restreint ne permet pas une formation académique. Ces regroupements nationaux ont pour objectif de faire acquérir à ces personnels les savoirs et savoir-faire de leur nouvelle fonction et de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques.

**Ces formations ne font pas l'objet d'une campagne d'inscription.**

Les personnels concernés n'ont pas à effectuer une inscription. Ils seront directement convoqués par le service de formation de leur académie. L'ensemble des informations concernant chaque dispositif leur sera communiqué en temps utile.

Seul, le service de formation de chaque académie concernée doit procéder, en relation avec le responsable de formation à cette inscription du 1<sup>er</sup> au 19 septembre 2003, conformément à la note technique de la page 33.

Il doit pour cela connaître les noms et coordonnées des personnels nommés dans son académie par l'intermédiaire des services de gestion.

Le tableau suivant indique les personnels concernés et précise les dispositifs, modules ou sessions, programmés pour l'année 2003-2004 et leur identifiant.

INTITULÉ	IDENTIFIANT
Conseillers techniques de service médical, infirmier ou social en poste à responsabilité dans les services académiques ou départementaux Module 1 : automne 2003 Module 2 : 1 <sup>er</sup> trimestre 2004	03NDPM0005
Techniciens de l'éducation nationale Module 1 : automne 2003 Module 2 : 1 <sup>er</sup> trimestre 2004	03NDPM0006
Chargés de documentation des services académiques de formation des personnels Module unique : octobre 2003	03NDPM0007

# Actions de formation “hautes technologies de l’informatique” destinées aux personnels informaticiens des services académiques et de l’administration centrale

La sous-direction du pilotage de l’informatique (SDPI bureau DPMA A3) propose des actions de formation “hautes technologies de l’informatique” organisées au niveau national à l’attention des personnels informaticiens des services académiques et de l’administration centrale.

Le Programme National de Pilotage pour les actions organisées par la SDPI (DPMA A3) est accessible au travers d’une application GAIA spécifique à l’adresse :

[www.orion.education.fr/dpma-a3](http://www.orion.education.fr/dpma-a3).

## Les candidatures

L’application GAIA permet la consultation des dispositifs de formation proposés pour une campagne considérée, notamment celle des programmes, contenus et prérequis spécifiques à une action. La pré-inscription individuelle du stagiaire aux sessions de formations souhaitées et une validation par le niveau hiérarchique supérieur s’effectuent également au travers de l’application GAIA. En fonction du nombre des inscrits, la SDPI se réserve la possibilité d’organiser des sessions complémentaires ou d’en supprimer.

En cas de nouvelles sessions, les dates retenues seront alors communiquées en temps utile aux personnes concernées.

Pour ce dernier trimestre, de nouvelles actions

de formations complémentaires pourront être programmées, elles feront l’objet d’une information spécifique à destination des services académiques.

Les actions proposées chaque année se déclinent en 2 catégories :

### 1) Les journées techniques, séminaires et conférences

Les séminaires et conférences sont organisés à l’attention des chefs de centre informatique et des responsables des équipes nationales, elles ont pour objectif le perfectionnement professionnel et l’accompagnement à l’évolution technologique. Les journées techniques s’adressent à des publics définis selon la nature du regroupement avec pour objectif de sensibiliser aux technologies “pointues” et leurs impacts sur les systèmes.

### 2) Les dispositifs phares

Ces sessions de formation répondent aux besoins d’accompagnement à la mise en œuvre dans les services des différentes composantes techniques et logicielles des systèmes d’information. Elles s’inscrivent dans les axes de progrès définis dans le Schéma Stratégique des Systèmes d’Information et des Télécommunications (S3IT).

Quatre dispositifs ont été retenus :

- de l'architecture réseau à l'architecture de sécurité
- sensibilisation sur la sécurité des systèmes d'information
- accompagnement au changement ; l'alternative des suites bureautiques, l'offre libre et client léger
- maintien du potentiel aux technologies et outils.

Ces dispositifs s'attachent dans tous les cas où cela est possible à rapprocher la formation de l'intéressé. Ainsi, lorsque la demande académi-

que est suffisante (plus de 8 personnes souhaitant participer à une même action), et que les contraintes logistiques le permettent, des sessions pourront être organisées localement. Ces actions ne figureront pas au PNP et seront programmées en coordination avec le service.

Il n'en reste pas moins que la spécificité de l'informatique, le haut niveau de technicité de ces formations, et le nombre limité de spécialistes par domaine et par service nécessitent qu'un grand nombre de ces actions se déroulent chez les prestataires en région parisienne.

## LES JOURNÉES TECHNIQUES, SÉMINAIRES ET CONFÉRENCES DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2003

### Les journées techniques

#### Les journées Système et Réseau (J'SR)

90 places : regroupement des ingénieurs système et ingénieurs réseau des académies les 10/11 décembre 2003 à Paris.

#### Les journées du pilotage

130 places : regroupement des personnes chargées du déploiement des outils d'aide à la décision (ETL, produits de reporting) et des administrateurs des cellules de pilotage (une personne par CATI et une personne par CDTI) 3/4 décembre 2003 à Paris.

**Thème :** la suite décisionnelle

#### Les journées CRIA

100 places (2 ou 3 personnes par académie) 3/4 décembre 2003 à Paris.

**Thème :** La sécurité informatique

#### Journée ISR (Ingénieur Sécurité RACINE)

30 places : un ISR par académie 13 novembre 2003

**Thème :** les évolutions des infrastructures, RACINE API et RACINE AGRIATES

#### JTECH (Les Journées des correspondants techniques des académies)

60 places (2 personnes par académie)

**Thème :** sensibilisation autour de la suite décisionnelle et l'administration de base de données

### Les séminaires et conférences

#### Séminaire "les tendances de l'informatique"

à Vichy, 4 journées à destination des chefs de centre et des responsables des équipes nationales de développement et de diffusion (100 personnes), 13/16 octobre 2003.

#### Conférences "technologies et management"

5 places à Paris pour chacune des conférences à destination des chefs de centre (CATI et CDTI). 10 septembre, 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre 2003.

## Les dispositifs phares

### DE L'ARCHITECTURE RÉSEAU À L'ARCHITECTURE DE SÉCURITÉ

L'objectif du dispositif est :

- d'offrir une vision globale de l'architecture réseau et une bonne connaissance des techniques mises en œuvre, mieux comprendre les concepts et le vocabulaires liés aux architectures réseau et de sécurité ;
- de renforcer l'offre de formation à destination des catégorie B des équipes informatiques ;
- d'aider ces personnels à la préparation des concours ITRF.

Deux modules seront proposés à toutes les académies d'ici fin 2003. Dès janvier 2004, les modules suivant du dispositif (État de l'art des technologies de l'internet, la sécurité IP et internet, la sécurité Linux, la sécurité NT et la sécurité du poste de travail) seront inscrits au PNP SDPI pour la période janvier - juillet 2004).

**Objectif pédagogique :** développer les compétences professionnelles en terme d'architecture réseau pour mieux appréhender les évolutions technologiques et maîtriser l'interaction entre l'architecture technique et l'architecture applicative.

**Pilote :** bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3.

**Campagne d'inscription :** GAIA

**Nombre de places :** 50 par académie.

**Durée moyenne estimée :** 4 jours

**Modules proposés :**

- Architecture TCP - IP vision globale LAN/Wan .
- Les nouveaux réseaux locaux Switching/vlan IP.

**Lieu :** dans chaque académie.

**Public cible :** administrateurs des systèmes d'Informations et techniciens support de niveau 1.

**Durée en jours :** 1 ou 3 jours selon le module, de 10 à 50 places à chaque session.

**Date des sessions :** à déterminer.

### SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

**Objectif du dispositif :**

Dans le cadre du projet "shéma directeur de la sécurité" inscrit comme projet prioritaire au S3IT, des axes de progrès liés à la protection des données, à la sensibilisation des utilisateurs ont été définis. Afin d'accompagner ce projet, le dispositif de formation s'articule autour de journées de séminaire à l'attention de l'encadrement des académies et de journées de sensibilisation pour les chefs d'établissements.

**Pilote :** bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3

**Campagne d'inscription :** GAIA

**Nombre de places :** 60 par académie

**Durée moyenne estimée :** 1 jour

**Module proposé :** Sensibilisation des décideurs académiques à la sécurité informatique des systèmes d'information.

**Lieu :** dans chaque académie

**Public cible :** les décideurs et responsables académiques (recteur, secrétaire général, responsables de division du rectorat et inspections académiques)

**Durée en jours :** 1/2 journée ou 1 jour selon le module

**Date des sessions :** à compter d'Octobre 2003, date à déterminer par académie

**ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT ; L'ALTERNATIVE DES SUITES BUREAUTIQUES, L'OFFRE LIBRE ET CLIENT LÉGER**

**Objectif du dispositif :**

Accompagner le changement en matière d'outils bureautique de l'offre libre dans les académies, cette formation de formateurs permettra d'accompagner les utilisateurs finaux.

**Pilote :** bureau des études techniques et des plans d'informatisation

**Campagne d'inscription :** GAIA

**Nombre de places :** 12

**Durée moyenne estimée :** 3 jours

**Module proposé :** StarOffice Quick Start 6.0

**Lieu :** dans chaque académie

**Public cible :** formation de formateurs

**Durée en jours :** 3 jours

**Date des sessions :** 6 sessions d'Octobre à décembre

**MAINTIEN DU POTENTIEL AUX TECHNOLOGIES ET AUX OUTILS**

**Objectif du dispositif :**

Développer les compétences professionnelles et améliorer la maîtrise des outils qui composent les systèmes d'information.

**Pilote :** bureau des études techniques et des plans d'informatisation DPMA A3 et bureau des projets et des produits nationaux DPMA A1 (pour le module Formation de formateurs).

**Campagne d'inscription :** GAIA

**Module proposé :** Administration de base de données.

**Lieu :** Paris ou en académie.

**Public cible :** administrateurs de base de données.

**Durée en jours :** 3 jours

**Nombre de places :** 12 places à chaque session.

**Date des sessions :** 6 sessions d'octobre à décembre.

**Module proposé :** Convergence voix-données

**Lieu :** Paris

**Public cible :** ingénieurs système et réseau

**Durée en jours :** 3 jours

**Nombre de places :** 12 places à chaque session

**Date des sessions :** 2 sessions en octobre et 2 sessions en novembre

**Module proposé :** Conception et production à l'aide de l'outil de reporting eHealth\*.

**Lieu :** Aix-en-Provence, Paris et Toulouse.

**Public cible :** chef de centre informatique et responsable système et réseaux.

**Durée en jours :** 1 jour

**Nombre de places :** 12 places à chaque session.

**Date des sessions :** 4 sessions courant octobre/novembre.

**Module proposé :**

- Langages de développement : acquérir les techniques de conception pour le développement d'applications JAVA.

- Introduction à l'objet, architectures objets distribués, java et java avancé, analyse et conception avec UML.

**Lieu :** Paris

**Public cible :** équipes de développement des applications nationales.

**Durée en jours :** 1 à 5 jours selon le module

**Nombre de places :** 12 places

**Date des sessions :** 4 sessions d'octobre à décembre

**Module proposé :** Formation de formateurs ; animation, conception pédagogique, construction d'un plan de formation.

**Lieu :** Paris

**Public cible :** équipes de diffusion des applications nationales

**Durée en jours :** 2 ou 3 jours selon le module

**Nombre de places :** 12 places

**Date des sessions :** 4 sessions d'octobre à décembre (à déterminer).

# MODALITÉS DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION AUX DISPOSITIFS DU PNP DE LA DPMA

## Note technique à l'attention des candidats

Ce Programme National de Pilotage est constitué de dispositifs qui comprennent chacun un ou plusieurs modules. La candidature se fait sur le dispositif, puis le candidat sélectionne le ou les modules auxquels il souhaite participer.

Lorsque ces modules sont :

- **obligatoires** : la candidature au dispositif entraîne automatiquement la sélection des modules obligatoires. C'est notamment le cas des dispositifs ne comprenant qu'un seul module.

- **facultatifs** : le candidat choisit de participer au(x) module(s) du dispositif qui correspond(ent) à ses attentes.

- **négociés** : la participation à ce type de module est décidée lors d'un entretien entre le candidat et le responsable de formation. Toutefois, le candidat peut pré-sélectionner le (ou les) modules(s) qu'il demande à suivre.

Les candidatures sont à transmettre au rectorat de l'académie d'exercice, à l'attention du responsable du service académique de la formation des personnels ATOS. Elles sont à établir à l'aide du formulaire joint (une fiche par candi-

dature et par dispositif).

**Ces candidatures doivent être effectuées avant le 12 septembre 2003.**

Certains dispositifs ne sont pas ouverts à candidature individuelle. Les listes des personnes à inscrire sont directement arrêtées par le recteur. Les services académiques de formation recueillent l'ensemble des candidatures à partir desquelles le recteur établit une liste hiérarchisée, et fait procéder aux inscriptions sous intranet.

Les listes définitives des participants aux dispositifs de formation du PNP sont arrêtées par la mission de la formation de la DPMA.

Les services de formation de l'académie d'origine du candidat retenu lui délivreront un ordre de mission.

Toute personne dont la candidature à un dispositif de formation du PNP a été retenue et qui ne peut pas y participer, quel que soit le motif, préviendra le service académique de formation le plus tôt possible, afin que l'administration centrale soit en mesure de procéder à son remplacement.

## FICHE DE CANDIDATURE À UN DISPOSITIF DU PNP - DPMA

(une fiche par candidature)

Monsieur  Madame  Mademoiselle Code établissement (réservé au service académique) :

Formateur  OUI  NON .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse administrative : .....

.....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... Mél : .....

Corps/Grade : .....

Discipline : .....

Fonction : .....

### Candidature au dispositif de formation :

Identifiant : .....

Intitulé : .....

.....

Dates : .....

Lieu : .....

### À ne renseigner que pour la candidature à des dispositifs comportant plusieurs modules :

Inscription à tous les modules

ou

au(x) module(s) suivant(s) :

Intitulé : .....

Intitulé : .....

Intitulé : .....

### Pour mémoire, candidatures à des dispositifs antérieurs de formation du PNP de la DPATE :

Identifiant : .....

Identifiant : .....

Identifiant : .....

Avis du supérieur hiérarchique :

# Note technique à l'attention des services académiques de formation

Le candidat doit être inscrit au dispositif choisi. On doit ensuite sélectionner les modules sur lesquels il s'est positionné. Lorsque ces modules sont :

- **obligatoires** : la candidature au dispositif entraîne automatiquement la candidature à tous les modules. C'est notamment le cas des dispositifs ne comprenant qu'un seul module ;

- **facultatifs** : l'inscription est fonction du choix du candidat ;

- **négocié** : l'inscription se fera à l'issue de l'entretien de positionnement qui doit se dérouler lors du 1<sup>er</sup> module. Toutefois, le candidat peut pré-sélectionner le (ou les) module(s) qu'il demande à suivre.

Seuls sont ouverts à candidature les dispositifs portant, la mention :

“Candidatures en académie avant le 12 septembre 2003”.

Attention “sans candidature” ne signifie pas sans inscription.

Les dispositifs de formation portant la mention “sans candidature”, font l'objet d'une inscription directe par le service de formation académique

à partir des informations qu'il doit obtenir auprès des services concernés de son académie ou du responsable de formation de la mission de la formation des personnels de la DPMA.

L'inscription des candidats se fait impérativement sur le serveur intranet du PNP, accessible à l'adresse suivante :

<http://tag.ac-orleans-tours.fr/npnpaca>

Seuls les services académiques de formation des personnels de l'éducation nationale peuvent accéder à ce site, grâce au nom d'utilisateur et au mot de passe qui leur ont été communiqués en avril 2000.

**Ces références ne doivent pas être diffusées.**

L'inscription des candidats se fait sur liste principale limitée au nombre de places offertes à votre académie et qui est affiché sur l'écran.

La date butoir pour chaque campagne d'inscription passée, aucune saisie, modification ou annulation n'est possible. Seule la consultation des candidatures est accessible.

Une seule campagne d'inscription est prévue ; le détail en est indiqué dans le tableau ci-dessous.

INTITULÉ DE LA CAMPAGNE D'INSCRIPTION	PÉRIODE D'INSCRIPTION PAR LE SERVICE	PÉRIODE DE CONSULTATION DES CANDIDATURES RETENUES
Candidatures en académie avant le 12 septembre 2003 ou sans candidature	1 <sup>er</sup> septembre 2003 au 19 septembre 2003	À partir du 24 septembre 2003
Adaptation à l'emploi (sans candidature)		

# Actions de formation destinées aux personnels de l'enseignement supérieur

La direction des personnels, de la modernisation et de l'administration met en place, au niveau national, des actions de formation exclusivement réservées aux personnels en fonction dans les établissements d'enseignement supérieur.

Elles sont sélectionnées, chaque année, par une commission nationale, à partir des réponses des établissements à un appel à projets.

Les établissements sont systématiquement et directement destinataires des programmes, calendriers et modalités d'inscription des actions organisées, pour lesquelles les fiches de candidature doivent être transmises aux établissements organisateurs, revêtues des visas nécessaires.

Les formations proposées pour le deuxième semestre 2003 figurent ici pour information.

## LES UNIVERSITÉS D'AUTOMNE

Ces actions de formation s'adressent principalement aux personnels techniques exerçant dans les établissements d'enseignement supérieur.

Au nombre de 22 pour l'année 2003, chacune se déroule sur 5 jours, de septembre à décembre, avec pour objectif d'apporter des compléments de formation professionnelle répondant aux évolutions technologiques, au renouvellement des procédures expérimentales ou à l'avancée des connaissances théoriques.

Risques spécifiques et généraux en laboratoire de chimie et biologie

Université de Caen - du 8 au 12 septembre 2003

Les établissements d'enseignement supérieur et les grands établissements face aux risques technologiques et/ou naturels majeurs

Université de Haute - Alsace - SERFA - du 6 au 10 octobre 2003

Gestion d'un parc d'équipements de laboratoire et capacité des moyens de mesure

Institut national polytechnique de Toulouse - du 3 au 7 novembre 2003

Mise en place d'une démarche qualité certifiée ISO 9000.

Application au cas spécifique d'un laboratoire de recherche

Université Paris 7 - du 13 au 17 octobre 2003

La gestion des déchets

Université Lille 1 - du 22 au 26 septembre 2003

Imprimerie/reprographie : management stratégique, concepts, outils, démarche qualité

Université Toulouse 2 - du 29 septembre au 3 octobre 2003

Production de protéine recombinante et transduction peptidique

Université Rennes 1 - du 8 au 12 septembre 2003

Biologie moléculaire : initiation théorique et expérimentale

Université Paris 7 - du 22 au 26 septembre 2003

Ingénierie et caractérisation des surfaces

Université Bordeaux 1 - du 13 au 17 octobre 2003

Usinage sur machine à commande numérique (niveau 2 : perfectionnement) Université Lille 1 - du 29 septembre au 3 octobre 2003
CAO : perfectionnement Autocad et 3D Université Lille 1 - du 15 au 19 septembre 2003
Capteurs - Instrumentation Institut universitaire de technologie de Saint - Nazaire - du 1 au 5 septembre 2003
Vision artificielle et contrôle qualité : utilisation du logiciel MATLAB et des boîtes à outils correspondantes Université Montpellier 2 - du 27 au 31 octobre 2003
Mise en œuvre du logiciel LABVIEW pour l'acquisition et le traitement de données Université Montpellier 2 - du 27 au 31 octobre 2003
Choix du procédé et maîtrise de soudage École nationale supérieure des arts et métiers de Bordeaux - du 8 au 12 septembre 2003
Création multimédia : streaming video et rich media Université Lille 1 - du 6 au 12 octobre 2003
La gestion des droits dans la production et la diffusion audiovisuelle et multimédia Universités Toulouse 1 et 2 - du 3 au 7 novembre 2003
Outils de création d'un support d'enseignement en formation ouverte et à distance Université Nancy 1 - du 6 au 10 octobre 2003
Optimisation d'un site WEB Université de Haute - Alsace - du 17 au 21 novembre 2003
Gestion de projet d'EAT - Enseigner et apprendre avec les technologies Université Grenoble 3 - du 15 au 19 septembre 2003
Introduction au développement d'une application de calcul scientifique Université Grenoble 1 - du 20 au 24 octobre 2003
Modélisation spatio - temporelle et utilisation des systèmes d'information géographique dans les études d'écologie Université de Poitiers - du 3 au 7 novembre 2003